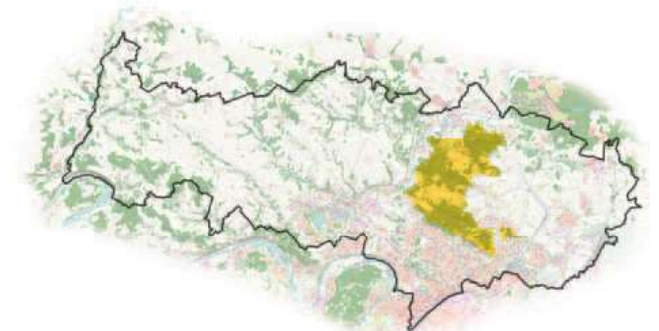


# BUTTES ET VALLONS DE CARNELLE, L'ISLE-ADAM ET MONTMORENCY



Les buttes de Carnelle, L'Isle Adam et Montmorency et les vallées du ru de Presles et de Chauvry qui les séparent, composent un ensemble de paysages préservés et uniques dans le département. Le sentiment d'îlot protégé qu'il procure est amplifié par la proximité avec les espaces plus urbanisés de la vallée de l'Oise et de la plaine de France. Le contraste le plus frappant se situe cependant en limite sud quand se découvre, de l'autre côté de la butte de Montmorency, l'« autre monde » dense et peuplé de la vallée du même nom. Dans cette unité de paysage où l'espace visuel est dominé par les horizons boisés, où la profondeur des ambiances forestières et la douceur des vallons cultivés imprègnent le visiteur, ne se signalent que quelques villages et bourgs accrochés aux flancs des coteaux en lisière des massifs. Les deux grandes infrastructures routières qui traversent les vallées ne viennent pas vraiment perturber cet ensemble de paysages très pittoresques.

- Une alternance de paysages de vallées cultivées et de buttes boisées
- Un paysage rural et forestier cerné par les extensions urbaines



## Limites et voisinage

Faisant transition au Nord avec les grands espaces ruraux de la Picardie et, au Sud, avec les étendues urbaines de l'agglomération parisienne, cette unité de paysage est également en position de charnière entre la Plaine de France urbanisée et aéroportuaire à l'est, et le plateau du Vexin à l'ouest. Quoique non limitrophe, le Vexin semble, par le jeu des perceptions, plus proche de cette unité que sa véritable voisine, la vallée de l'Oise.

D'une manière générale, les limites avec les unités voisines sont claires quand elles sont marquées par des lisières boisées. Ainsi, vers l'Est, les buttes de Carnelle, L'Isle-Adam et Montmorency jalonnent la Plaine de France dont les lisières urbanisées viennent border le pied des massifs forestiers. Au sud, dès la crête de la butte de Montmorency passée, l'unité laisse place à l'univers très urbain de Sarcelles, du petit Rosne et de la vallée de Montmorency dégageant des vues jusqu'à Paris.

Vers l'Ouest, les lisières arborées des buttes composent encore des limites franches avec les unités de la vallée de l'Oise. Enfin, au Nord et au Nord-Est, les lisières de la forêt de Carnelle dessinent à mi-versant des limites plus indécises avec les vallées de l'Ysieux et de l'Oise.

Ces transitions sont moins perceptibles aux débouchés des deux vallées du ru de Chauvry et du ru de Presles qui constituent des sortes de sas entre la plaine de France et la vallée de l'Oise.



Depuis le rebord de coteau, sur les hauts de Presles, les coteaux de la rive droite de l'Oise révèlent l'existence de la vallée et du Vexin qui s'étend à l'horizon.



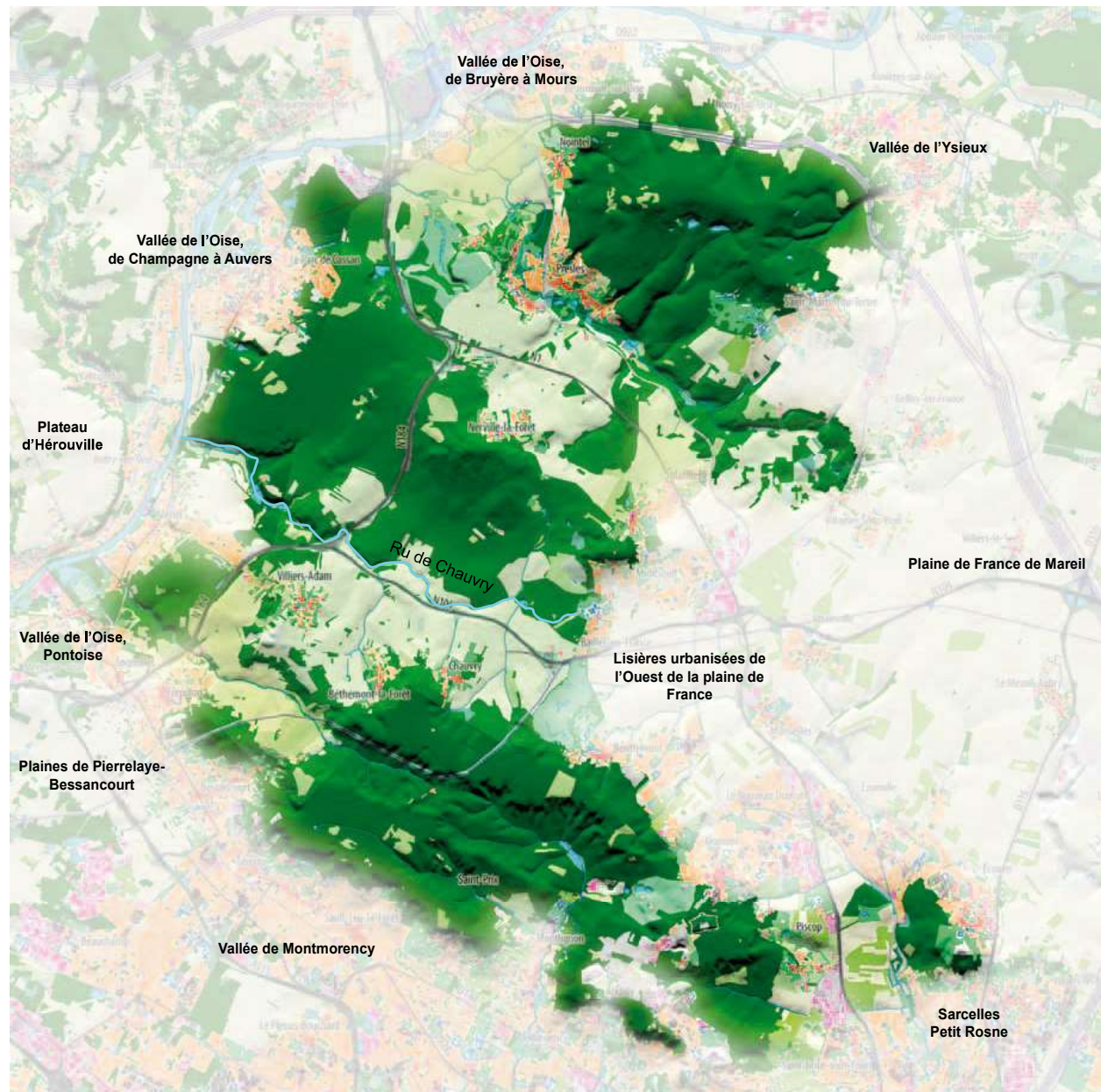
Depuis Nerville-la-Forêt des ouvertures fugaces permettent de se situer par rapport à la vallée de l'Oise.



La forêt de Montmorency sur son rebord sud se révèle appartenir à une autre unité, liée à l'agglomération.



Au Nord et à l'Ouest, l'unité engage des continuités paysagères avec les grands territoires ouverts de la plaine de France et de la Picardie.



## Charpente naturelle

### Une alternance de buttes et de grands vallons

L'alternance des reliefs de buttes et de vallons est une composante essentielle de cette unité de paysage. Les trois buttes orientées Nord-Ouest / Sud-Est parallèlement à la Seine sont très prononcées. Vers l'ouest, leurs versants descendent progressivement vers la vallée de l'Oise, tandis qu'à l'Est, elles forment un éperon au-dessus de la Plaine de France.

Ces buttes, dont les points les plus hauts culminent à plus de 200 m, sont séparées du Sud au Nord par la vallée du ru de Chauvry qui s'installe entre les massifs forestiers de Montmorency et L'Isle-Adam et par la vallée du ru de Presles située entre les massifs de L'Isle-Adam et de Carnelle.

Le ru de Presles et de Chauvry qui alimentent ces vallées, sont de petits affluents de l'Oise qui prennent leur source au sein de l'unité. Si la source du ru de Presles est localisable par une large dépression en limite de la plaine de France, le ru de Chauvry naît de différentes sources et ruisseaux qui innervent la plaine.

La morphologie des deux rus est très différente. Le ru de Presles, encaissé, est adossé au versant nord de Carnelle. Ses très petits et nombreux affluents qui descendent des coteaux façonnent une topographie mouvementée de micro-reliefs. Le ruisseau de l'étang de Chauvry, moins profond, est aussi moins présent. A l'est, la vallée est marquée par un col entre le bassin versant de l'Oise, à l'ouest, et celui, à l'est, du Petit Rosne et du Croult. Après une traversée de la plaine de France, ce dernier rejoint la Seine.

Malgré ces dissemblances, les deux vallées des rus de Presles et de Chauvry ne se différencient que peu. Les hauteurs et l'emprise des massifs qui les bordent sont comparables, de même que le positionnement des boisements sur les crêtes et les lignes des lisières.

Les deux affluents de l'Oise traversent des vallons cultivés, larges et ouverts. Par-delà la vallée de l'Oise, les ouvertures visuelles mettent en relation la plaine de France avec le plateau du Vexin.

La forêt de Montmorency, sous son apparente simplicité de butte témoin boisée, masque une charpente plus complexe. Elle dispose de ses propres vallées intérieures. Ses sources et ses étangs, entaillés dans le massif, façonnent des coteaux escarpés, des cols et des parcours de l'eau qui animent les reliefs boisés.

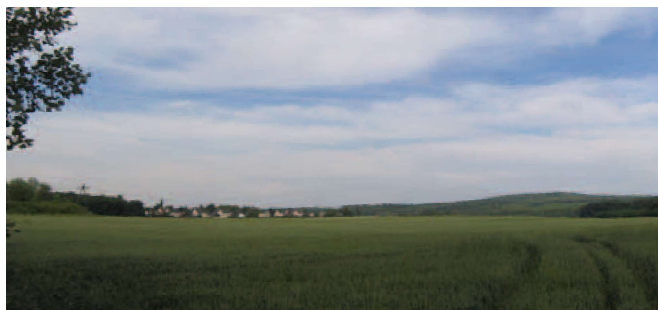
## Structures et motifs

### De belles forêts en couronnement des reliefs des buttes

Les buttes sont couvertes pour une large part de forêts domaniales d'une grande richesse d'essences et de sous-bois qui créent de belles variétés d'ambiances (prédominance du châtaigner et du chêne en forêt de Montmorency, chênaie dans le massif de L'Isle-Adam et hêtraie en forêt de Carnelle). Les fronts boisés couronnent la crête et surlignent l'horizon tel un trait dans le paysage. Ces forêts épaisses et profondes constituent de véritables morceaux de paysage. Comme les espaces cultivés des vallons, elles sont sillonnées de petits vallons, eux-mêmes boisés.



Dans la vallée du ru de Chauvry la masse boisée de la forêt de L'Isle-Adam cadre le paysage. Selon les points de vue, le regard peut s'étendre jusqu'aux cimes plus lointaines des coteaux de l'Oise ou à la silhouette du massif de Chantilly. L'assise géographique des paysages est très présente ainsi que la belle amplitude des enchaînements de paysage. On pressent ici le paysage caché de la vallée du ru de Chauvry.



Depuis le pied de coteau, au droit de Mours, la silhouette de la forêt de Carnelle est à peine lisible, depuis le rebord du coteau. Cette portion de paysage, en situation de seuil, appartient conjointement aux deux unités de paysage (vallée de l'Oise de Champagne à Auvers-sur-Oise et buttes et vallons de Carnelle, L'Isle-Adam et Montmorency)



Le fond de la Cailleuse dans la forêt de Montmorency est une vallée intérieure au massif. Ces reliefs participent de la richesse paysagère de l'unité.



Coupe sud/nord transversale aux trois massifs et aux vallées de l'unité



Dans la vallée du ru de Presles, la masse boisée de la forêt de Carnelle cadre le paysage. On ressent souvent une homothétie entre les deux vallons de structure paysagère presque identique.



L'alternance de creux et de crêtes donne un rythme singulier au paysage de l'unité et construit des horizons successifs. Les crêtes entrent en résonance les unes avec les autres. Le paysage se lit d'un seul coup d'œil, en face à face. L'enchaînement des motifs, de la crête boisée à la lisière, de la lisière aux ouvertures cultivées ainsi que les mouvements chaloupés et ondoyants du sol que soulignent les motifs des haies, des champs cultivés et des lisières créent un paysage au pittoresque incontestable.

### Les forêts et leurs lisières

Les trames de chemins forestiers sont un héritage attachant des différents massifs domaniaux. Ponctuellement en étoile dans les massifs de Carnelle et L'Isle-Adam, les trames forestières témoignent d'activités antérieures de vénerie. En forêt de Montmorency, la diversité des typologies de chemins selon les secteurs, révèle l'histoire d'un massif morcelé dans le passé entre plusieurs propriétaires.

Aujourd'hui, les allées et les chemins d'exploitation sont très nombreux. Ils permettent un accès facile aux forêts et à leur jouissance. La topographie accidentée, la richesse du patrimoine naturel, architectural et la diversité des lieux dits, en font une destination de loisir particulièrement prisée des habitants. L'étang Godard au Rond-Point du camp de César, le carrefour des Quatre Cèdres ou la clairière du château de la Chasse en forêt de Montmorency, sont des exemples de point d'attraction tout proche de la ville.

Les lisières des massifs structurent fortement le paysage des vallons. Sur les versants exposés au Nord, les lisières forestières, tout en haut des coteaux, sont en position de balcon sur les vallons. Les routes de lisières qui les bordent offrent à tout instant des points de vue sur les dépressions qu'elles dominent et sur les coteaux Sud qui leur font face. Elles soulignent la démarcation de la forêt avec un grand nombre de résurgences du réseau hydrographique qui innervent les terres cultivées en contrebas. Les motifs de ruisseaux qui en découlent sont cependant plus marquants dans la vallée du ru de Chauvry que dans la vallée du ru de Presles où la présence de l'eau se manifeste plutôt par des vallons secs.

Sur les versants exposés au sud, les lisières sont moins nettes. Elles se fondent aux boisements de bord de rus, englobant, dans le cas de Presles, tout le profil du vallon. Ainsi, aux paysages ouverts des coteaux exposés au Nord, répondent, au Sud, des paysages plus secrets, plus fermés.

### Route de lisière et forme urbaine

Sur les versants Nord des buttes de Montmorency et de L'Isle-Adam, à la jonction de la forêt et des champs, les routes forestières forment avec la lisière et les ouvertures visuelles sur les espaces cultivés, de vrais motifs de paysage. En bordure de ces routes, les villages créent des ponctuations qui épousent la lisière. La toponymie rappelle cette forte imbrication (Béthémont-la-Forêt, Nerville-la-Forêt). Dans les villages, les motifs architecturaux de couleur claire et les motifs forestiers foncés s'interpénètrent tout en marquant la ligne de partage entre l'espace agricole et la forêt.



Le château de la Chasse au coeur du massif de Montmorency



Par endroit, les clairières de régénération laissent percevoir des lisières dentelées qui surlignent la topographie mouvementée.

### Deux cas particuliers : Villiers-Adam et Presles

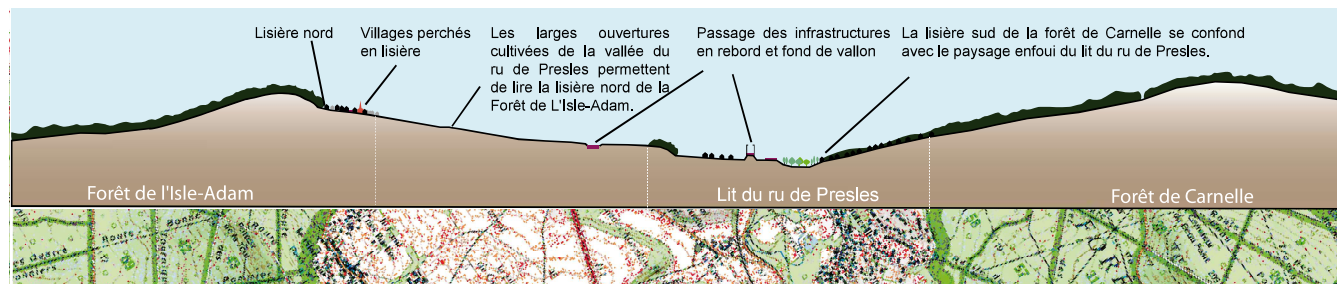
#### ■ Villiers-Adam

Contrairement aux villages situés en lisière, Villiers-Adam se situe dans une ouverture, sur une légère élévation au milieu du versant du ru de Chauvry. A l'image des villages médiévaux, il apparaît en rehaut, comme sur une motte, en position stratégique dans le vallon, ce qui lui confère une présence tout à fait singulière dans cette unité.

A distance de la lisière du massif de Montmorency, sa trame viaire rayonnante organise l'ensemble des chemins d'exploitation agricole depuis le sommet de la butte. Il fédère les continuités paysagères du vallon avec les grands enchaînements des paysages de la vallée de l'Oise. Le village propose vers l'ouest des vues lointaines sur les coteaux de la rive droite de l'Oise, premiers contreforts du Vexin et, vers l'est, sur l'enfilade des espaces cultivés du vallon. Repère géographique, le sommet de la butte située au sud est surligné de peupliers d'Italie.

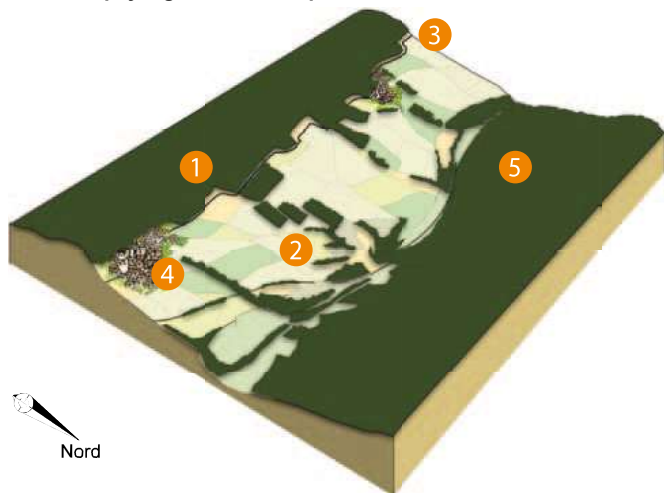
#### ■ Presles

Entre les buttes de L'Isle-Adam et de Carnelle, le village patrimonial de Presles est totalement inscrit dans le profil en creux du ru de Presles. Le versant exposé au nord forme un cirque que vient verrouiller vers l'ouest la butte de Presles. Les formes bâties anciennes ont pris appui, le long de la route, sur les reliefs escarpés et constituent une limite urbaine en résonance avec la charpente naturelle. Cette implantation du bâti ancien contraste avec celui, beaucoup plus lâche et majoritairement pavillonnaire du versant exposé au sud. Les extensions urbaines récentes gravissent le coteau et viennent s'insérer au-delà de la lisière de la forêt de Carnelle.



Coupe sud/nord, transversale à la vallée du ru de Presles

## Structure paysagère schématique



- 1 Lisière nord en surplomb de la vallée
- 2 Espaces cultivés et motifs de haies et bosquets sur le flan nord des vallées
- 3 Route de lisières
- 4 Villages de lisières
- 5 Lisière sud confondue aux boisements de fond de vallée

## Conditions de perception

Les buttes et vallons de Carnelles, l'Isle-Adam et Montmorency composent un paysage d'abord intérieur. L'enveloppe créée par les massifs forestiers domaniaux protège l'unité de paysage des influences extérieures. Bien compartimentés, les paysages sont faciles à s'approprier, notamment dans leurs détails. S'ils semblent avoir une certaine autonomie, ils ne donnent cependant jamais l'impression d'enfermement.

### Vues sur les unités voisines

A partir du sommet des buttes, les crêtes boisées se mêlent aux horizons plus lointains des massifs forestiers de l'Oise. Depuis les vallons, des vues tangentielles sont permises sur les unités voisines ; vers l'ouest, sur le coteau en rive droite de l'Oise et sur le plateau du Vexin ; vers l'est, sur la plaine de France dont les lignes à haute tension ne sont pas visibles.

### Vues à partir des infrastructures

Sur les deux routes de lisière nord des forêts de Montmorency et de L'Isle-Adam, les points de vues sont nombreux. Les formes bâties linéaires, en contrebas de la route, ménagent des points de vue depuis les espaces privés (cours et jardins). Il n'existe que peu de points de vue depuis des espaces publics.



Sur les versants exposés au nord, les lisières forestières, accueillent les villages anciens, qui s'inscrivent en position de balcon sur les vallons.



Le village de Chauvry, articulant lisière et forme urbaine apparaît tel un joyau de paysage.



Les mouvements chaloqués et ondoyants du sol cultivé témoignent du parcours de l'eau qui ressurgit à flanc de vallon avant de rejoindre par les fossés le cours du Chauvry.



Aux rebords boisés de la vallée du ru de Presles, viennent s'ajouter des motifs de haies qui accompagnent les chemins creux et les fossés de drainage.



Le vis-à-vis des crêtes boisées et la structure de Béthemont-la-Forêt en articulation avec les cultures sont portées par la route de lisière nord du massif de Montmorency.

Au versant Sud des massifs, les routes traversent les bois et ne permettent que de très rares échappées visuelles sur les vallons. Les vallées du ru de Chauvry et de Presles sont respectivement traversées en position médiane par la Francilienne et la RN 1. Ces grandes infrastructures marquent peu le paysage. Elles s'y insèrent relativement bien, en particulier grâce à leur profil en déblai. Cependant, leur encaissement empêche de jouir du paysage. Cette situation est accentuée par une tendance au « paysagement » de leurs talus avec des cordons boisés. A l'exception de la portion de la Francilienne en surplomb sur la vallée arborée de Chauvry à proximité de l'abbaye du Val et du passage de la RN 1 dans la vallée du ru de Presles à proximité de Maffliers, ces grandes infrastructures n'offrent que peu de points de vue sur les paysages de l'unité. Associés à ces routes, certains ronds-points occupent au débouché des vallons des positions stratégiques qui obèrent la perception de l'enchaînement des paysages.

### Vues depuis les unités voisines

Les buttes de Montmorency, L'Isle-Adam et Carnelle sont des éléments très visibles depuis les unités de paysage voisines. Depuis la vallée de l'Oise, ces dernières apparaissent comme un coteau irrégulier et étagé, dont les ondulations continues et imbriquées camouflent toute perception des espaces ouverts de culture.

Depuis le plateau d'Hérouville, la dissociation entre les grands mouvements des buttes est plus perceptible grâce aux taches claires que laissent apparaître les ouvertures cultivées des vallées.

L'unité est un fond de scène essentiel pour la plaine de France. En cadrant le paysage du plateau, les buttes balisent les dépressions peu visibles des vallons et permettent de saisir le rapport de continuité paysagère qui existe entre les étendues céréalières et la vallée de l'Oise.

Depuis la vallée de Montmorency, seule la face sud de l'unité est visible. Le front sombre des boisements introduit dans la nappe urbaine comme un avant goût des forêts de l'Oise, sans pour autant dévoiler l'ensemble des enchaînements de paysage qui se succèdent depuis cette lisière urbaine jusqu'aux espaces ruraux de l'Oise.

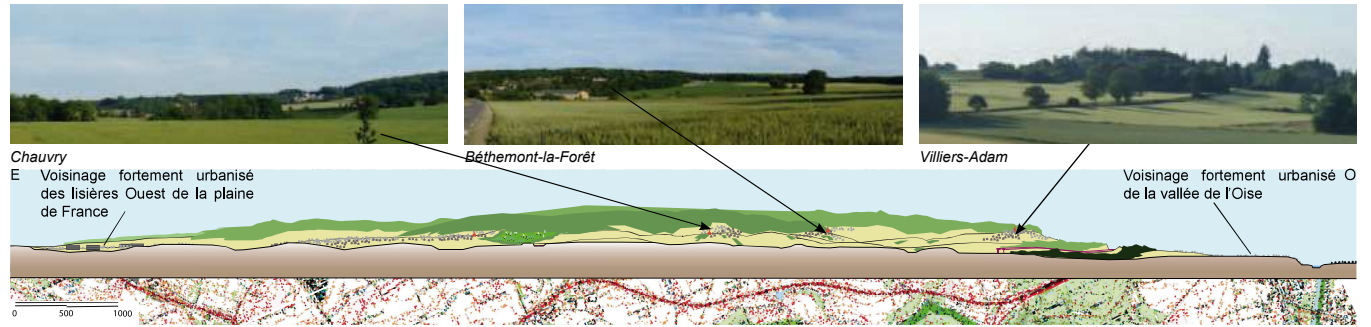
Depuis la vallée de l'Ysieux, l'unité se présente magistralement par le coteau et l'éperon de Carnelle dont la franchise jalonne fortement l'articulation entre la vallée de l'Ysieux et la vallée de l'Oise.

### Dynamique des structures et des motifs

Deux trames d'infrastructures d'échelle et d'intérêt différents se superposent l'une à l'autre, en s'ignorant. La multiplication des échangeurs et des connexions entre réseau routier secondaire et les infrastructures importantes marquent le territoire et sont gourmands en surface. Les échangeurs deviennent des passages obligés. Le réseau secondaire est délaissé.

A ce jour, les formes urbaines en lisières forestières semblent stables et non concernées par des extensions urbaines en contrebas qui altéreraient leur identité de village à flanc de coteau.

Presles, en situation plus marginale dans l'unité, semble marquée par l'influence de la vallée de l'Oise. Les extensions urbaines récentes de Presles gravissent le versant sud du massif de Carnelle. De manière générale, les territoires aux extrémités Est et Ouest de l'unité de paysage, en contact avec des univers plus urbanisés sont des paysages susceptibles d'être fragilisés par la pression foncière.



Coupe élévation longitudinale vers les lisières Nord de la forêt de Montmorency



Le réseau en étoile et la position en surplomb de Villiers-Adam, cadrent constamment des vues sur les extérieurs du village.



La forme construite patrimoniale du village de Presles insérée dans le profil resserré du vallon vient épauler le coteau arboré.



Espace public à côté de la route de lisière à Nerville-la-Forêt. Ce point de vue remarquable reste dans une situation très confidentielle.



Depuis la route de lisière des échancrures entre deux bâtisses ou au travers d'une cour de ferme proposent des vues lointaines sur le Vexin au loin. Les échappées visuelles sont éparées, ponctuelles et fugaces.



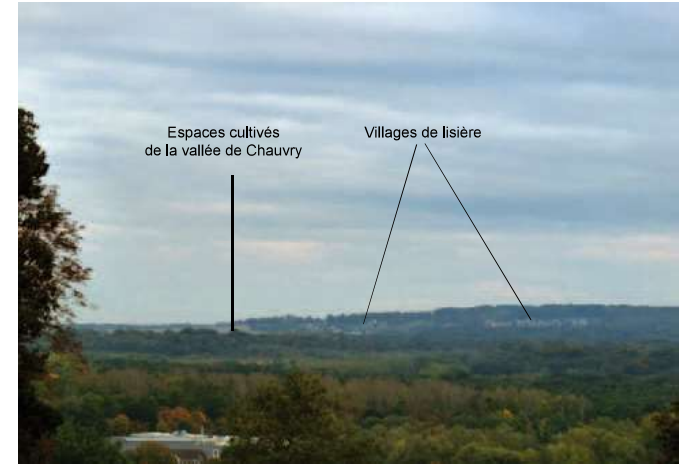
A l'ouest de la frange urbaine de Maffliers, le paysage semble être préservé et indemne. Au loin, la pointe du massif de Carnelle et en plan intermédiaire, les cimes de la vallée de la Presles, émergent sur les territoires cultivés.



*Le face à face des motifs boisés peut provoquer des sensations d'inversion de l'unité. Presles semble ici encaissée dans un cirque de nature.*



*Depuis Villiers-Adam, les dégagements du plateau du Vexin permettent des visions tangentielle au delà de l'unité.*



*Depuis les plateau d'Hérouville, la masse boisée de l'unité est très imposante. Par endroit, les espaces cultivés des vallées sont visibles, offrant ainsi une distinction entre les différents massifs.*



*Depuis la plaine de France, les ondulations des buttes et vallons à l'ouest, dessinent des horizons caractéristiques.*



*Depuis le chemin d'exploitation de l'A 16, les bords d'autoroute attestent du caractère occultant de leur traitement paysager.*



*La crête dentelée de la pointe du massif de L'isle-Adam et la RN 1 dont on aperçoit à peine le toit des voitures. La perception de la crête est identique depuis la nationale.*



*La RD 104, en premier plan, cherche à s'inscrire dans le paysage en occupant un profil en creux. Pourtant les boisements qui la bordent opèrent comme un masque au regard de la perception des villages de coteau.*



*A hauteur de l'échangeur de la RN 184 et de la RN 1, l'espace fortement marqué par ce carrefour important est planté. A terme, le boisement occultera toute visibilité du village adossé sur sa lisière. L'espace boisé, au centre du vallon, viendra se confondre avec la lisière du massif de L'Isle-Adam.*





## Enjeux de paysage et pistes de réflexion

### Évolutions territoriales récentes et en cours

Malgré la très belle préservation des paysages ruraux, l'intégrité de cette unité souffre du passage des infrastructures et du développement urbain des unités voisines. Le passage de la Francilienne dans la vallée du ru de Chauvry et la RN 184 au travers de la forêt de L'Isle-Adam, bien que peu visible, entravent assez fortement les continuités et le fonctionnement rural de cette espace. Dans la mesure où ils restent peu nombreux, les grands objets technologiques comme la ligne haute tension ou l'antenne relais en forêt de Montmorency ne sont pas des éléments stigmatisants.

Les projets d'infrastructures comme le prolongement de l'autoroute A16 ou la ligne à grande vitesse dans la vallée du ru de Chauvry évoqué au schéma directeur de l'Ile-de-France engageraient les ambiances de l'unité vers des vocations de transit difficiles à concilier avec un contexte rural. Il convient de distinguer ces deux projets qui auraient un impact très différent sur la structure de la vallée.

Le passage éventuel d'une ligne LGV en vallée de Chauvry viendrait altérer profondément sa qualité paysagère. Cette hypothèse d'infrastructure nouvelle est incompatible avec le motif du classement de la vallée de Chauvry et contradictoire avec les engagements de l'état dont l'objectif prioritaire était de la préserver de toute urbanisation et en conséquence d'éviter toute nouvelle infrastructure. Il convient de noter que le classement de la vallée du ru de Chauvry était une mesure compensatoire au passage de la Francilienne.

Le tracé du prolongement de A 16, reprenant celui de la RN 1 en vallée du ru de Presles pourrait, sous réserve d'une attention paysagère très soignée, n'engendrer qu'un impact réduit.

### Préserver et développer ces particularités pittoresques

L'unité affirme une ambiance rurale agréablement préservée, en contraste fort et intéressant avec les secteurs urbains limitrophes. Le maintien de ce contraste paysager suppose d'adopter une attitude exemplaire vis-à-vis des développements urbains à l'intérieur de l'unité ainsi que sur les franges des secteurs urbains voisins faisant pression. Au sein de l'unité elle-même, il semble important de réfléchir à la qualité et la position du passage des infrastructures qui la traversent.

### Encourager et accompagner l'agriculture et les paysages forestiers

L'unité présente un caractère rural à maintenir. Il est essentiel d'encourager l'agriculture et sa vitalité. C'est elle, en effet, qui donne par les dégagements visuels qu'elle ordonne ses ambiances au paysage. On veillera par exemple à ne pas gêner le passage des engins, à maintenir le contact entre les cultures et les fermes situées dans les villages, à ne pas scinder trop gravement les exploitations, ce qui pourrait générer des secteurs de déprise agricole.

Une grande attention paysagère concerne la fermeture des ouvertures cultivées au centre des vallons par des boisements tels ceux relatifs à la délimitation et sécurisation visuelle des espaces de loisirs (golf) ou ceux relatifs aux aménagements paysagers des infrastructures. Les boisements encore jeunes sur l'échangeur de la RN 184 et RD 301 s'avancent assez fortement dans l'ouverture



Le village de Chauvry accroché en lisière, entre cultures et forêt.



Villiers-Adam, au milieu de l'ouverture cultivée, apparaît comme un exception au sein de l'unité.



Vis-à-vis vers le massif de L'Isle-Adam depuis le massif de Montmorency



Les jardins ouvriers au-dessus de Presles ont pris une position en regard d'une ouverture très ténue vers l'Oise

centrale du vallon et en modifiant la lecture, illustrent une tendance de fermeture du paysage.

Certaines parcelles boisées de fonds de vallée, pourraient être éclaircies de manière raisonnée et au cas par cas en fonction de leur incidence paysagère et écologique afin de ménager des ouvertures offrant une meilleure lisibilité et jouissance du cours du ru de Presles.

Les paysages du marais de Stors, haut-lieu écologique et paysage ouvert sur des dizaines d'hectares (le GR 1, vecteur de découverte, offre au droit des pelouses calcaires des vues immenses sur le marais naturel, sans aucune référence à l'activité humaine) constituent une réserve naturelle et un paysage emblématique de l'unité. Sur le secteur situé à l'amont hydraulique immédiat de cette réserve naturelle, les boisements sont utiles à sa préservation, à la qualité de ses eaux et à la qualité exceptionnelle de sa flore boréale.

Le remblaiement de vallon pour accroître les terres agricoles, la coupe d'alignement d'arbres le long des chemins ruraux, la destruction de la rypisylve de certains rus (ruisseau des coutumes) souvent dictés par un souci de rentabilité

agricole effacent des motifs de paysage qui caractérisent les deux vallées et gagneraient à faire l'objet d'une plus grande vigilance et d'une meilleure communication sur les valeurs de paysage avec ses usagers.

Les grands alignements d'arbres (tant le long des grands axes que de certains chemins ruraux) en régression sur cette unité gagneraient également à faire l'objet d'une vigilance accrue, voire d'une politique de reconstitution et replantation de ces motifs historiques.

Les nombreux ruisseaux qui innervent les champs sont des éléments forts de ces plaines agricoles. Leurs ourlets boisés, leurs haies et les chemins d'exploitations qui les accompagnent sont des particularités de paysage à maintenir, à développer et, dans certains cas où les rus sont particulièrement dénudés à re-profilier. Les bosquets, remises boisées ou simples lanières bocagères au milieu des champs sont parfois à remettre en cohérence avec les logiques d'exploitation actuelle (usage contre le ravinement, en bord de parcelle, le long des chemins, en rupture de pentes ou sur les zones trop pierreuses).



Les milieux forestiers de l'unité, par leur position en hauteur, affichent une présence boisée forte au sein du département. Malgré une belle hiérarchie des réseaux, au sein des massifs, certains secteurs gagneraient à plus de clarté. C'est le cas notamment des routes de crêtes et de rebords qui offrent des vues potentielles plongeantes sur les vallées et les unités voisines. Les motifs de vergers sont une composante paysagère essentielle de l'identité de ces vallées. Leur culture mérite d'être encouragée.

### Maîtriser la structure paysagère des développements urbains

La pression urbaine portée par la proximité de la vallée de l'Oise et la présence des gares en lisière de l'unité des lisières urbanisées de l'Ouest de la Plaine de France ont nettement changé l'apparence des franges de l'unité. Presles a dépassé son enveloppe paysagère marquée par les lisières pour se développer au gré du coteau dans le massif forestier. Ces évolutions influent gravement sur les paysages de la vallée du ru de Presles. Pour l'intégrité de l'unité, ces extensions doivent cesser au profit d'un renouvellement et d'une densification urbaine sur les parcelles déjà construites, en particulier à proximité de la gare. On rappellera ici combien il est nécessaire, dans un paysage à ce point « authentique », d'éviter la banalisation qu'apportent les lotissements et, plus généralement, les pavillons individuels implantés au centre de leurs parcelles. La qualité « préservée » du secteur appelle un urbanisme et une architecture adaptés et spécifiques. Les constructions déjà existantes en forêt doivent faire l'objet d'un traitement architectural spécifique, exemplaire, voir expérimental d'habitat en milieu forestier (matériaux, couleur des enduits, pente des toits, emprise des surfaces vitrées ...) et d'une réflexion sur la notion de vivre en forêt (autonomie énergétique, gestion des eaux, vigilance quant au maintien public de l'accessibilité en forêt, développement de chemins arrières exempt de construction, limitation des variétés horticoles ou exotiques dans les jardins au profit d'une végétation indigène de lisière ou de forêt...)

Outre les lisières des massifs, les extrémités des deux vallées méritent une attention particulière face au développement urbain. Leur occupation actuelle par des golfs, des échangeurs autoroutiers, des boisements ou le mitage pavillonnaire est inadaptée à leur position en articulation entre des paysages aux ambiances différentes. Ces espaces doivent rester ouverts visuellement et rendus à la fréquentation afin de laisser aux populations la lisibilité de leur territoire. Il en est de même des infrastructures dont le passage modifie fortement la perception des enchaînements de paysages en risquant de créer des coupures et des occultations entre les fonds de vallons et les lisières forestières et d'obérer la continuité des paysages ouverts de vallées.

### Des modalités de développement pour la qualité paysagère : Villiers-Adam

Le territoire présente des opportunités à saisir pour confirmer les relations de la ville avec son paysage. Villiers-Adam en position centrale dans l'ouverture de la vallée de Chauvry est à l'articulation des paysages urbains de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise au loin, de la vallée de l'Oise et de la vallée de Montmorency avec les paysages ruraux et forestiers de l'unité. Contourné par le passage de la Francilienne en contrebas, ce village tourne aujourd'hui une face vers la ville, l'autre vers les champs. Cette situation riche en contrastes et contradictions mérite une attention particulière afin d'en conserver l'originalité et le rayon-



Sur le coteau nord de Presles, l'urbanisation colonise la lisière en pied de massif. L'étalement des formes bâties paraît envahir tout l'espace disponible entre le village linéaire patrimonial et la lisière.



Vis à vis vers le massif de Camelle depuis le massif de L'Isle-Adam

### Enjeux paysagers de Villiers-Adam

Impact du passage de la Francilienne en tangence du vallon de Chauvry à minimiser : franchissement, plantation d'alignement

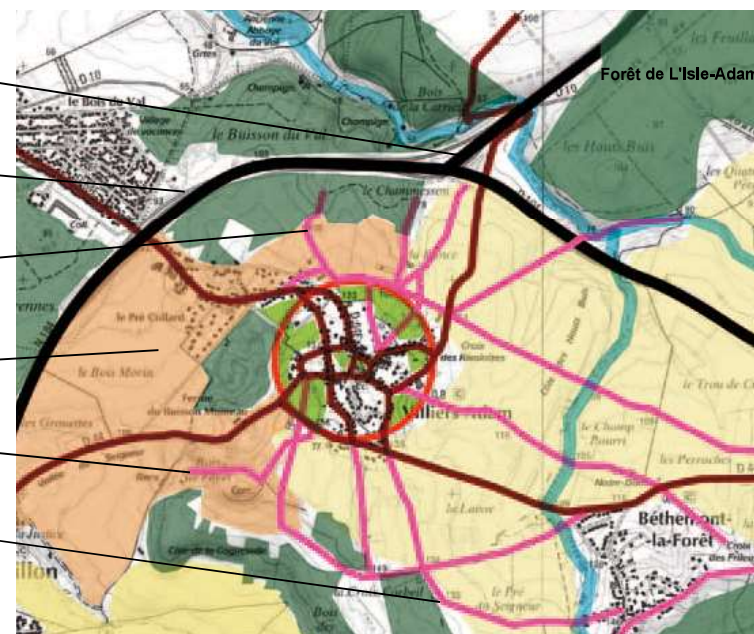
Passage de la Francilienne en belvédère sur la vallée de l'Oise à révéler

Cheminement entre Villiers-Adam et ses espaces naturels à mettre en réseau

Cultures soumises à une forte pression foncière à valoriser comme espaces ouverts

Belvédère vers les horizons urbanisés de la vallée de l'Oise

Cheminement vers la forêt de Montmorency et les villages voisins à conforter



- Infrastructure marquante
- Itinéraire doux
- Trame urbaine et viaire structurante
- Perspectives cultivées
- Boisements
- Arrêt d'urbanisation

nement. La structure urbaine en étoile, continuée par les chemins d'exploitation est une figure urbaine nucléaire de grande qualité paysagère. Celle-ci résiste à la pression foncière et fait à juste titre l'objet d'un site classé. On veillera aussi à :

- garantir le recul visuel que permettent les ouvertures cultivées autour du village (notamment vers l'ouest, où des extensions pavillonnaires descendent jusqu'à la Francilienne ;
- maîtriser les caractéristiques arborées au sein des constructions afin de

valoriser la silhouette particulière du village ;

- valoriser les abords du village notamment les entrées de ville, la qualité des boisements, des bosquets et des vergers et mettre en œuvre une gestion spécifique de la carrière située à proximité. Le paysagement par reboisement total de la carrière au fil de son exploitation n'est peut-être pas la meilleure option pour ce lieu marqué par son aspect dénudé. Situées en point haut, ses ouvertures sont en mesure d'offrir, à proximité du village, de jolis points de vue vers les horizons urbanisés de Cergy-Pontoise.

## Le passage des infrastructures

Le paysage est perçu depuis les routes et les chemins, chaque parcours est l'occasion de fixer les modalités de perception. Les deux routes de lisières sur les contreforts nord du massif de Montmorency et de L'Isle-Adam peuvent être comprises comme des « routes paysage ». D'éventuels traitements spécifiques, au droit de fenêtres paysagères qui offrent une vue large sur le coteau opposé pourraient être l'occasion d'espaces publics ruraux de rebord de relief (voir paragraphe parcours en réseau).

Si l'on peut se réjouir, du fait de son profil en déblai, du faible impact de la Francilienne qui n'entache pas la qualité rurale et pittoresque de la vallée, on peut aussi, paradoxalement regretter, qu'en contrepartie, elle ne ménage que très peu de vue lorsque l'on circule sur cette voie et très peu de compréhension de la géographie des territoires traversés. Les abords de cette infrastructure sont fortement masqués par des essences rudérales et, par séquence, les talus routiers sont paysagés avec des essences horticoles. Son tracé est judicieusement appuyé sur la topographie, notamment aux abords de Villiers-Adam où une série de subtils vallonnements s'achèvent en mamelons. Pour autant, dans cette zone précisément du contournement de Villiers-Adam, ces jeux du relief positionnent cette infrastructure en balcon sur les coteaux de l'Oise. Cette perception, mal comprise à ce jour, est à mettre en valeur. Le dégagement de fenêtres de vision lorsque l'infrastructure traverse des paysages cultivés permettrait de mieux saisir l'alternance de boisements et d'ouvertures caractéristique de cette unité.

Il en est de même du passage de la RN 184 et de l'A 16 dont certaines positions en lisière forestière, ou en rebords des coteaux de l'Oise, gagneraient à être mises en scène par des plantations d'alignements le long des voies ou des fenêtres visuelles.

## Constituer des parcours paysagers en réseau et valoriser les éléments de nature

Les routes de lisières Nord des massifs forestiers, ainsi que la route de fond de vallée du ru de Presles, constituent des éléments de parcours paysagers remarquables. Si leur faible largeur goudronnée est un atout, elle génère aussi une cohabitation difficile entre les circulations douces et le passage des voitures. Des aménagements ponctuels, respectueux de l'identité rurale des lieux peuvent mettre en valeur toute une richesse de micro-motifs déjà présents (caniveaux en pavés, bandes enherbées, arbustes, piquets de clôtures) et donner une qualité aux abords de voies en relation aux paysages traversés des champs ou lisières forestières en échappant à un vocabulaire linéaire de pistes cyclables, de sites propres, de trottoirs ou de glissières de sécurité. Les chemins de grande randonnée, mais aussi les chemins « familiers » aux abords des villages, justifient une approche paysagère de parcours, suscitant des dispositions de planification, d'aménagement et de gestion. En effet, la taille de la végétation, l'entretien (éclaircissement, élagage raisonné) des masses arborées déterminent les transparences et les vues sur le paysage, les effets de découverte... Une action très positive consisterait à valoriser un réseau reliant les espaces publics urbains requalifiés, si nécessaire, aux espaces naturels et ruraux sous forme de promenades, de lieux aménagés.

■ Les espaces publics urbains sont une pièce maîtresse des paysages bâtis. La qualité de leur composition peut valoriser autant le bâti que les éléments de nature (reliefs, vues, eaux, végétation...). La voiture et ses équipements extérieurs (voies et stationnements, chaussées en enrobé) ont pris une impor-



Le centre commercial entre Mours et L'Isle-Adam vient grignoter la lisière forestière

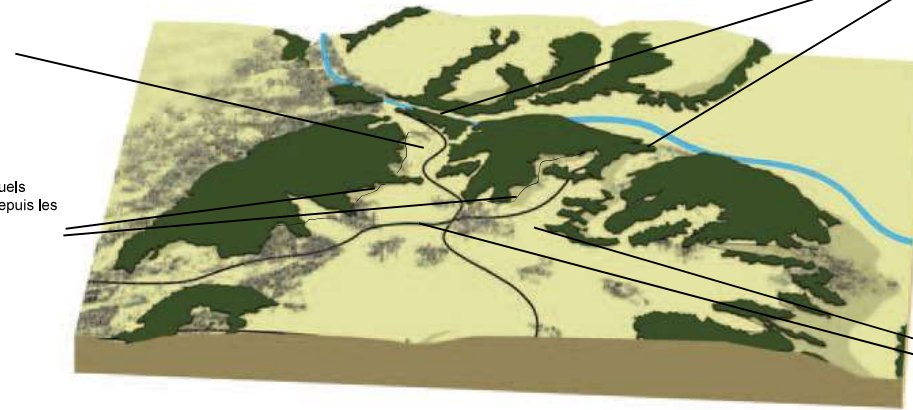


Les extrémités des vallons sont souvent des portions de paysages partagés entre deux unités. Sans attributions, ils sont de ce fait particulièrement fragiles. Ici, entre le vallon du ru de Montubois, du ru de Chauvry et la vallée de la Seine, une construction en ruine entre les champs et les boisements.

## Structure paysagère schématique et pistes de réflexion

Assurer les continuités physiques et visuelles des vallées

Pérenniser les rapports visuels transversaux notamment depuis les routes de lisières.



Mettre en valeur les points de vue de rebord de coteau (fenêtres paysagères dans les boisements)

Maintenir les continuités paysagères entre les vallées et la plaine de France (maintien de coupures d'urbanisation sur l'unité des lisières urbanisées de l'ouest de la plaine de France)

tance souvent trop grande et doivent laisser plus de place aux piétons, aux vélos, à la vie sociale, aux marchés... ainsi qu'à la valorisation visuelle des espaces et à leur sécurité.

■ Dans la continuité des espaces publics, il est utile d'associer les chemins ruraux conduisant aux éléments majeurs de la charpente naturelle, ici, aux buttes et leurs sommets boisés. Il serait aussi utile de préserver et de reconstituer certains alignements d'arbres le long des chemins ruraux.

■ Les lisières des boisements des buttes constituent des lieux d'un grand intérêt. En position de belvédères sur le plateau agricole et renvoyant aussi sur l'épaisseur des bois, elles nécessitent souvent que leur accessibilité soit organisée. Les bandes enherbées associées aux mesures agro-environnementales offrent des occasions de traitement particuliers de ces emplacements.

■ Les sources et ruisseaux forment également un potentiel de lieux intéressants à associer à ce réseau d'espaces publics. Leurs aménagements, si besoin à l'occasion d'un travail sur la gestion des eaux de ruissellement, sont à envisager. Ils forment des parcours et destinations de promenades tout aussi intéressants en milieu agricole que forestier. Le re-profilage de certains rus (profils moins rectilignes) et la récréation d'une ripisylve peut être l'occasion de multiplier les potentiels de promenades liées à l'eau tout en conjuguant les exigences de continuité écologique et de lutte contre l'érosion, le ruissellement

et la pollution.

■ Les autres éléments naturels, les parcelles forestières, les étangs et marais, pelouses calcaires sont à l'occasion à intégrer à ces réseaux, à protéger et valoriser. Les conditions d'accessibilité sont particulièrement à considérer pour permettre au public de bénéficier des éléments de paysage qui l'environnent.

■ Le patrimoine des parcs et jardins, souvent en lien avec les composantes paysagères, s'inscrit volontiers dans un projet de réseau d'espaces paysagers, certains éléments peuvent être visés par une politique d'acquisition publique ou d'ouverture au public.

■ Sur les franges des agglomérations, un espace d'articulation est toujours intéressant à offrir aux habitants. Une frange de ville constituée de jardins, vergers, prairies peut être conçue comme des espaces publics entre la ville et son paysage et peut constituer une agréable promenade proche de chez soi et d'où l'on regarde le paysage environnant. Le dispositif permet également de fixer dans l'espace une limite à l'urbanisation et de contenir l'étalement urbain.